

2023

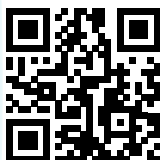
BIENVENUE À
MONTENDRE

GUIDE
PRATIQUE





Directeur de la publication :
Patrick Giraudeau
Impression : l'atelier d'Impression
Réalisation : service communication
Mairie de Montendre
29 rue de l'Hôtel de Ville
17130 Montendre.



FLASHEZ !

Et restez connecté
à la ville de MONTENDRE
www.ville-montendre.fr

PANNEAUPOCKET

Soyez Informé, Prévenu, Alerté

*Pour toujours mieux
vous informer et vous
alerter, la mairie de
Montendre a le plaisir
de vous offrir l'applica-
tion PanneauPocket.*



*Simple et gratuit, testez vous-même !
Pas besoin de créer un compte : il vous suffit
de télécharger gratuitement l'application sur
votre téléphone en recherchant Panneau-
Pocket sur App Store ou Google Play.*

*Désignez ensuite votre commune
en favori en cliquant sur le cœur
situé à côté de son nom.*

Madame, Monsieur
Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que la ville met à votre disposition ce guide pratique. Que vous soyez nouvellement installés à Montendre ou que vous y résidiez depuis plusieurs années, ce guide est fait pour vous.

Conçu pour vous informer sur les questions d'ordre pratique, utiles au quotidien, et vous donner des renseignements plus généraux relatifs à la vie municipale, aux services publics et au cadre de vie, ce guide vous permet de découvrir la diversité des activités économiques, associatives, culturelles et sportives de notre ville.

Au cœur de la Nouvelle Aquitaine, aux confins de la forêt de Guyenne, entre vignobles de Bordeaux et vignobles de Cognac, Montendre cultive un certain art de vivre et notamment une hospitalité profondément ancrée dans le cœur de ses habitants, tout en poursuivant son développement dans le respect d'une nature protégée et entretenue.

J'espère que ce guide pratique répondra à vos attentes et reste à votre écoute pour vos suggestions. En complément, n'hésitez pas à consulter le site de la Ville : www.montendre.fr, qui vous informe de l'actualité de la commune en temps réel, ainsi que le magazine municipal « Échos de Montendre » qui explique notamment les grands projets en cours ou à venir.

Par ailleurs, en téléchargeant l'application **Panneau-pocket** (voir ci-contre), vous recevrez en instantané toutes les actualités ou alertes de votre commune.

À toutes celles et tous ceux qui ont fait le choix de s'installer dans notre commune et qui découvrent Montendre, Chardes, Vallet, je souhaite la bienvenue.

Bonne lecture,

Patrick GIRAUDEAU
Maire de Montendre

Nos labels...





Mairie de Montendre
29, rue de l'Hôtel de Ville
17130 MONTENDRE
Tél. : 05 46 49 20 84
Fax : 05 46 49 29 87
mairie@ville-montendre.fr
www.montendre.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

- Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.
- Effectuez les changements d'adresse sur votre carte grise (p 10)
- Déclarez votre changement d'adresse auprès de toutes les administrations (CPAM, ASSEDIC, Impôts, CAF...). Cette démarche s'effectue en un seul clic sur www.changement-adresse.gouv.fr
- Pour les étrangers titulaires de la carte de séjour ou la carte de travail, déclarez votre changement d'adresse à la Mairie.
- Renseignez-vous à la mairie pour connaître les modalités et la fréquence du ramassage ou de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif (p 13).

A VOTRE SERVICE !

Pour vous faciliter la vie !

pour vous faciliter la ville !

C'est notre mission de service public...

Infos pratiques, démarches administratives, services aux familles, enfance, jeunesse, personnes âgées, environnement, loisirs, vous trouverez dans ce guide pratique toutes les informations qui vous permettront de mieux appréhender les différentes facettes de la commune en vous apportant de nombreux renseignements utiles chaque jour de l'année.

Toutes les infos pour bien vivre Montendre au quotidien !

Montendre

Terre d'histoire, terre d'accueil..... page 4

Patrimoine, loisirs et terroir..... page 5

VIE MUNICIPALE

Services municipauxpage 6

Vos éluspage 7

VOS DÉMARCHES

Démarches administratives.....page 8

SERVICES

Enfance / jeunesse / éducation.....page 12

Environnement.....page 13

Logement.....page 14

Solidarité / santé.....page 15

Services publics.....page 16

Transport / mobilité.....page 17

JE M'INSTALLEpage 18

LOISIRS ET ANIMATIONSpage 20

Foires et marchés.....page 20

Sports.....page 21

Culture.....page 23

Festivités / jumelages.....page 24

Annuaire des associations.....page 25

MONTENDRE...

EN BREF

- Commune associée à Chardes et Vallet depuis 1972
- Région Nouvelle Aquitaine
- Département de la Charente-Maritime
- Au cœur de la forêt de la Double
- Saintongeaise
- À 50 minutes au nord de Bordeaux
- À 50 minutes au Sud de Saintes
- Devise de la Commune : *"Fault plus haut que Montendre"* (il n'y a pas plus haut que Montendre)
- Altitude moyenne 107 m ; point culminant 120 m.
- 3 294 habitants, les Montendrais
- Canton des Trois Monts

VENIR

À MONTENDRE

- Par la RN 10 depuis Bordeaux ou Angoulême
- Par l'Autoroute A 10 (Paris Bordeaux, échangeur de Mirambeau ou Marcillac)
- Par la RD 730 (Royan - Montpon)
- En train : ligne Nantes-La Rochelle -Bordeaux.



En Nouvelle Aquitaine, à la croisée de la route des vignobles, près de la côte Atlantique, Montendre est une petite ville étonnante.

De cette situation privilégiée, elle a conservé des vertus remarquables : l'hospitalité et l'ouverture aux autres.



Une situation privilégiée

Au carrefour de la forêt de Gascogne et des vignobles du cognçais, Montendre jouit d'une position privilégiée, entre des régions qui ont commercé très tôt entre elles. De ce rôle de plateforme commerciale, elle conserve encore l'empreinte : importance des marchés, proximité des voies de communication et réseaux de NTIC (très haut débit)...

Un environnement protégé

Soucieuse de préserver son environnement naturel, Montendre a étendu de façon considérable son patrimoine forestier (300 ha). Elle poursuit également une politique volontariste de développement durable dans la mise en œuvre de ses projets structurants (nouvelles énergies, etc.)

Rurale et dynamique

Sans gommer ses racines terriennes ni renier son identité, Montendre a su accueillir des activités modernes sur sa zone industrielle, notamment une centrale photovoltaïque de 16 ha. Elle a aussi développé avec la Communauté des Com-

munes de la Haute Saintonge une zone d'activités sur une ancienne friche industrielle. Le tourisme est une activité importante, grâce à la qualité des paysages et à une offre d'animations variée.

La vie associative, école de citoyenneté

Près de 60 associations couvrent une palette de pratiques multiples vers tous les âges : éducation populaire, culture, sports, humanitaire, il n'est de domaine que ne couvre l'action des nombreux bénévoles de la cité des pins. Autre atout : le monde associatif initié de nombreux événements tout au long de l'année. Ainsi, depuis 2000, le festival free music est un événement musical d'envergure nationale en Nouvelle Aquitaine.

L'esprit européen

Jumelée avec une ville allemande (Sulz-am-Neckar) et une ville espagnole (Onda), Montendre accueille également l'antenne régionale de l'association Solidarités Jeunesses, mouvement de jeunesse pour la Paix qui propose des chantiers internationaux.

Patrimoine, loisirs et terroir

Le château

C'est à son altitude que Montendre doit sa création : en 52 avant J-C, Andron, lieutenant de César, choisit cette butte pour y établir un oppidum, le Mons Andronis qui deviendra par la suite Montandre, puis Montendre. Au Moyen-âge, un premier fortin en bois y fut construit et trois siècles plus tard, un château en pierre bâti avec des solides murailles, flanquées de quatre tours rondes et d'une tour carrée surplombant l'entrée.

De nos jours, subsistent encore les remparts, la tour carrée où a été aménagé un musée des Arts et Traditions, une tour ronde et les vestiges des trois autres.

En 2012, la commune a « retrouvé » un illustre marquis de Montendre, François de La Rochefoucauld (1672-1739), inhumé en l'abbaye de Westminster. Nommé « Field marshal » de Grande-Bretagne, il demeure à ce jour avec le maréchal Foch, le seul Français ayant obtenu ce titre. Cet oubli a été réparé et une esplanade lui est désormais dédiée au bas de la tour carrée. En 2014, les ruines de l'ancien logis des La Rochefoucauld ont été démontées puis la façade a été remontée à l'identique, formant un superbe fond de décor au théâtre de verdure.

Les halles

En forme d'octogone étiré, les halles sont remarquables notamment pour leur charpente en « erse », ne nécessitant aucun pilier... Elles remplacèrent au 19e

siècle les anciennes halles médiévales en bois, propriété du seigneur de Montendre jusqu'à la Révolution. Sauvées de la destruction par référendum en 1977, puis rénovées, les halles accueillent aujourd'hui une exposition permanente d'artisans d'art et le bureau d'information touristique l'été.

Le lac Baron-Desqueyroux

A quelques kilomètres du bourg, une aire de loisirs a été aménagée autour du lac ; pêche, baignade, activités nautiques et sportives s'y sont développées et ce site naturel, riche en espèces protégées, attire en toute saison promeneurs et sportifs mais aussi les amoureux d'espace et de nature.

Mysterra, un grand parc de Loisirs aménagé par la Communauté des Communes, décline en pleine nature six labyrinthes inédits dans lesquels les nouvelles technologies permettent de s'orienter.

Gastronomie et produits du terroir

La région est riche en vignobles qui servent à la confection du Cognac et du Pineau des Charentes. Les spécialités locales sont « la sauce de pire », mais aussi de nombreuses recettes à base de cagouilles. Parmi les autres spécialités, les pibales, les huîtres, les cuisses de grenouilles ou encore la « sanguette ». Les desserts traditionnels sont issus de la cuisine paysanne : « millas », galette charentaise ou « merveilles ».



Conseils de Lecture

Plusieurs ouvrages en vente dans les librairies montendraises ou consultables à la médiathèque municipale vous permettront de découvrir d'innombrables informations et anecdotes sur l'histoire de Montendre :

- *De Mons Andronis à Montendre*, Robert Renaud, 1999, édité par la Commune de Montendre
- *Montendre, Charades, Vallet, images d'autrefois*, tome 1 et tome 2, Judith Rapet, éditions Le Passage des Heures, 2011 et 2012
- *Montendre, Charades et Vallet, balade entre hier et aujourd'hui*, Judith Rapet, Olivia Oudart et Anne Bosset, éditions Le passage des heures, 2017.

Vie municipale

Accueil – Mairie, 29, rue de l'Hôtel de Ville
Tél. 05 46 49 20 84 Fax : 05 46 49 29 87
mairie@ville-montendre.fr

Passeports, cartes d'identité, démarches d'état civil, inscription sur les listes électorales, retrait de sacs de tri sélectif, urbanisme (déclarations de travaux, permis de construire, renseignements d'urbanisme), direction générale des services, comptabilité, communication...

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Administration

Secrétaire général : Antoine Sirdey
Accueil / urbanisme / état civil / élections : Nelly Beaussaert
Accueil/Action sociale (CCAS) : Sandra Prévot
Communication : Véronique Richer
Comptabilité : Sylvie Simon
Secrétariat des mairies annexes : Céline Schmitt

Restauration scolaire :

Tél 05 46 70 96 61

Services techniques

Responsable : Christophe Tessonneau
Ateliers municipaux, rue de la Garenne,
Tél. 05 46 49 42 66
services techniques@ville-montendre.fr
ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Police municipale

Recensement militaire, service funéraire municipal, foires et marchés...
Tél. 05 46 49 32 28
Chef de service principal 2^e classe :
Christophe Socquier
Brigadier chef principal : Emilie Rigal
police.municipale@ville-montendre.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h15.

Services municipaux

**Chargée de Coopération Territoriale
Responsable de Service enfance jeunesse
et vie associative**

Chargée de projets de développement

Armelle Briand
Tél. 05 46 49 06 24
armelle.briand@ville-montendre.fr
Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Médiathèque municipale

Centre culturel François Mitterrand

Espace bibliothèque :

05 46 49 33 34 ;
bibliotheque.montendre@wanadoo.fr
Fermée le lundi ; mardi 14h30-18h, mercredi 10h-12h et 14h30-18h, jeudi 10h – 12h30, vendredi 10h-12h samedi 10h-12h et 14h30-17h30.
Responsable : Sylvie Roy

Espace multimédia :

Tél. : 05 46 48 78 35
mediatheque@ville-montendre.fr
Fermé le lundi
Du mardi au samedi : 15h00 / 18h30
Animatrice : Martine Brossard
Conseiller numérique : Cédric Salah

Communes associées - mairies annexes

Mairie annexe de Chardes

1, route d'Expiremont, Chardes 17130
Montendre
Tél./ Fax : 05 46 49 23 01
mairie.chardes@ville-montendre.fr
Ouverture au public : *mardi de 8h20 à 12h20 ; vendredi de 8h20 à 12h20*

Mairie annexe de Vallet

7, les Sables, Vallet 17130 Montendre
Tél./ Fax : 05 46 49 24 93
mairie.vallet@ville-montendre.fr
Ouverture au public : *mardi de 13h30 à 17h, mercredi de 8h20 à 12h20 et (semaines paires) de 13h30 à 17h. Samedi : 8h30 à 12h (semaines impaires).*

Vie municipale

Municipalité de Montendre, Chardes, Vallet



Patrick Giraudeau
Maire de Montendre
Vice-président de la
Communauté des
Communes
de la Haute Saintonge.
Permanence sur rdv
le lundi

Les élus vous reçoivent



Elisabeth Diez
Première ad-
jointe
Permanence sur
rdv le lundi



Michel Lathière
Adjoint au maire
Environnement
et développe-
ment durable
Reçoit sur rdv le
vendredi



Yves Poujade
Adjoint au maire
finances et
ressources hu-
maines
Reçoit sur rdv



**Marie-Noëlle
Tugas**
Adjointe au
maire
Vie associative
et culturelle
Permanence
mercredi de 10h
à 12h



Céline Briaud
Adjointe au
maire
Affaires sociales
Reçoit sur rdv



**Christophe
Boule**
Adjoint au maire
Jeunesse,
affaires scolaires,
développement
numérique
Reçoit sur rdv



**Isabel
Fabien-Bourdelaud**
Maire délégué de
Chardes
Permanence le
mardi matin



Ludovic Poujade
Maire délégué de
Vallet
Permanence le
samedi matin (se-
maines impaires)

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- ▶ Simplifiez-vous l'administration et téléchargez vos formulaires en ligne sur www.service-public.fr
- ▶ Déclarez votre changement d'adresse sur www.changement-adresse.gouv.fr

Carte Nationale d'Identité (CNI) et / ou passeport.

Le demandeur doit être présent pour la demande et le retrait du titre

Mairie équipée d'un dispositif de recueil (mairie de Montendre)

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 11h
Se présenter avec le dossier complet.

Liste des pièces à fournir à la mairie, par téléphone au 05 46 49 20 84 ou sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.ville-montendre.fr/vie-municipale-citoyenne/demandes-cartes-identite-passeports>

Duplicata du livret de famille

Mairie du domicile sur présentation d'une pièce d'identité.

Sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale a été rétablie depuis 2017.

Elle doit être rédigée au moyen d'un formulaire (CERFA N° 15646*01) Une fois complété et signé, Ce formulaire complété et signé doit être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire.

Carte d'électeur

Mairie du domicile au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin. les années d'élections, sur présentation de la carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.
NB : pour être autorisé à voter, tout électeur doit présenter une pièce d'identité (la carte d'électeur ne suffit pas).

Reconnaissance anticipée (couple non marié)

Dans une mairie de France sur présentation d'une pièce d'identité du ou des parent(s) déclarant(s)

Vie municipale

Formalités en mairie

Mairie de France sur présentation d'une pièce d'identité

Reconnaissance postérieure à la naissance

Pour faire enregistrer leur déclaration de Pacte Civil de Solidarité, les partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à la mairie dans laquelle ils fixent leur résidence commune.

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Mairie du lieu de décès dans les 24 heures suivant le décès, par la famille ou les Pompes Funèbres, sur présentation : du certificat de décès, du livret de famille du défunt ou d'une pièce d'identité du défunt.

Déclaration de décès

Mairie du lieu de la cérémonie (lieu de résidence d'un des époux) : retenir la date de la cérémonie et préparer le dossier de mariage avec l'officier d'état civil.

Mariage

Mairie du domicile : s'adresser à la police municipale (Montendre) ou aux mairies annexes (Chardes et Vallet) pour les concessions ou demandes de travaux.

Cimetière

Mairie du domicile (police municipale) : déclaration obligatoire pour les propriétaires de chiens de 1^{ère} ou 2^e catégorie (Pit-Bull, Boerbull, Staffordshire Bull, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa-inu).
Les propriétaires doivent s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure.

Déclaration de chien dangereux

Hors Mairie

Permis de conduire et Carte grise

Dématérialisation : les usagers sont invités à effectuer leurs démarches en utilisant les téléprocédures mises à leur disposition.

• **Les demandes de certificat d'immatriculation**

Sont désormais disponibles sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr>) les démarches suivantes :

- la déclaration de cession d'un véhicule
- le changement d'adresse d'un certificat d'immatriculation
- la demande de duplicata d'un certificat d'immatriculation
- le changement de titulaire d'un certificat d'immatriculation

• **Les permis de conduire**

Les téléprocédures disponibles sur <https://ants.gouv.fr> permettent de traiter toutes les démarches liées à la délivrance d'un permis de conduire :

- inscription au permis de conduire pour passer les examens (premier titre ou nouvelle catégorie) ;
- demande de fabrication d'un nouveau permis dans les cas de :
 - réussite à l'examen du permis de conduire (1^{er} titre ou nouvelle catégorie)
 - vol, perte ou détérioration du permis de conduire
 - fin de validité du permis dont le renouvellement nécessite un avis médical
 - changement d'état civil
 - conversion de brevet militaire
- validation d'un diplôme professionnel
- demande de titre après réussite suite à annulation ou invalidation
- demande de titre après réussite suite à une suspension.

Casier judiciaire

Casier Judiciaire National à Nantes (44)

Tél. 02 51 89 89 51 Fax : 02 51 89 89 18.

Services ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 9h30 à 12h15

Demande par courrier à : Casier Judiciaire National 44317
Nantes Cedex 3, par fax au 02 51 89 89 18 ou sur <https://www.cjn.justice.gouv.fr>

Permis de chasse

Fédération des Chasseurs de la Charente-Maritime

Saint Julien de l'Escap BP 64 - 17414 Saint-Jean d'Angély
Cedex

Tél. 05 46 59 14 89 ; Fax : 05 46 32 42 41 ;

Mail : fdc17@chasseurs17.com ; <http://www.chasseurs17.com/>

Horaires d'ouverture : de 8h45 à 17h15 du lundi au vendredi.

Attention, la validation des permis sur place se fait uniquement de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Urbanisme

- ▶ Vous pouvez télécharger les imprimés Cerfa sur notre site internet <http://www.ville-montendre.fr/cadre-vie/urbanisme-individuel> ou les retirer en mairie.
- ▶ Pièces à joindre à tous les dossiers : plan de situation, plan de masse avant et après travaux, plan de façade et coupes, documents graphiques (photos) paysage proche et lointain + pour le permis de construire, le certificat d'urbanisme et le permis d'aménager, joindre le volet paysager (notice décrivant le terrain et présentant le projet).
- ▶ NB : depuis mars 2017, la construction d'une maison de 150 m² et plus doit faire intervenir impérativement un architecte.

- Toitures
- Constructions SHOB* comprise entre 2 et 20 m² (inclus)
- Agrandissements jusqu'à 40 m²,
- Piscine dont la surface est comprise entre 10 et 100m²
- Murs
- Modification ou ravalement modifiant l'aspect extérieur de façade

Dossier en 2 exemplaires.

**Déclaration
Préalable de de
travaux**

- Nouvelles constructions SHOB* supérieure à 20m²
- Agrandissement SHOB* supérieure à 40 m²
- Changement de destination avec ou sans travaux ou modification d'une structure porteuse d'un bâtiment.

Dossier en 4 exemplaires.

**Permis de
construire**

- Le certificat dit de « simple information » qui précise seulement les règles d'urbanisme applicables au terrain, les limites administratives au droit de propriété, l'existence ou non d'un droit de préemption, les formalités administratives et les taxes à payer.
- Le certificat dit « opérationnel » qui permet d'interroger le service de l'urbanisme sur la faisabilité de votre projet.

Dossier en 2 exemplaires dans le premier cas,
en 4 dans le second.

**Certificat
d'Urbanisme**

- Lotissement de plus de 2 lots
- Aires de stationnement ouvertes au public, garages collectifs etc.
- Autres aménagements

Dossier en 4 exemplaires.

**Permis
d'Aménager**

* SHOB : surface hors œuvre brute



SERVICES

Education

Enfance / jeunesse

Multi-accueil / crèche halte-garderie

Maison de la Petite Enfance

Parking du Centre culturel

Pour les enfants de 3 mois à

3 ans, gérée par l'association

Mamuse et Méduque

Tél. : 05 46 70 46 67.

mamuse-et-meduque@orange.fr



Assistantes Maternelles agréées

La liste actualisée des assistantes maternelles agréées du canton, fournie par la Direction Territoriale de Jonzac, est disponible à la mairie sur simple demande ou téléchargeable sur www.ville-montendre.fr (rubrique *petite enfance*)

Relais Assistants Maternels «AMSTRA-RAM 17» du Canton des 3 Monts

Lieu d'Accueil, d'information et d'orientation pour les parents, futurs parents, assistants maternels, candidats à l'agrément, et professionnels de l'accueil à domicile.

A Montendre, permanences à la **Maison de la Petite Enfance** les mercredis et jeudis.

Animatrice responsable : Laurie Zanoni
06 86 23 06 37 ; amstramram17@gmail.com

Accueil "Les Loupiots"

Rencontre assistantes maternelles, parents et enfants (0-3 ans), au RAM (Maison de la Petite enfance) le mardi de 9h à 12h.

Responsable : Françoise CEBRAND,

☎ 05 46 70 34 10

✉ cf.cebrand@gmail.com

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

LA Maison POP' - 11, avenue de la Gare

Infos au 05 46 70 43 67 ; lam.montendre@wanadoo.fr

ou coordination.lam.montendre@orange.fr.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 14 ans, de 7 h à 18h30, le mercredi après-midi en période scolaire et pendant les vacances scolaires.

Inscription préalable obligatoire.

Les inscriptions dans les écoles du 1^{er} degré se font à la mairie.



Accueils périscolaires (LA Maison POP')

Ils sont ouverts dans les locaux de l'école maternelle et de l'école élémentaire à partir de 7h30 jusqu'à l'entrée en classe et le soir, après la classe jusqu'à 18h30.

Infos / inscriptions au 05 46 70 43 67.

École élémentaire Jacques Baumont

1, rue de la Garenne 17130 Montendre

Directrice : Gaëlle Lathière

05 46 49 21 50 ; ec.elm.montendre@wanadoo.fr

wanadoo.fr

Ecole Maternelle Simone Veil

Route de St Savin 17130 Montendre

Directeur : Laurent Bonet

05 46 70 34 72 ; em-montendre@ac-poitiers.fr

ac-poitiers.fr

Chardes et Vallet font partie du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal de Sousmoulins, Coux, Chardes et Vallet, Pommiers-Moulons, Expiremont et Jussas).

Ecole de Chardes

3, Route d'Expiremont à Chardes

05 46 49 45 19

ec-chardes-montendre@ac-poitiers.fr

Ecole de Vallet

9, Les Sables à Vallet

Tél. 05 46 49 40 15 - ce.0170623K@ac-poitiers.fr

ac-poitiers.fr

Collège Samuel Duménieu

Boulevard de Saintonge BP 23

Principal : Philippe Martin

Tél. 05 46 49 24 18

Fax : 05 46 49 40 13 ; ce.0170390g@ac-poitiers.fr

ac-poitiers.fr

Montendre, ville propre

Service des ordures ménagères de la Communauté des Communes de la Haute Saintonge

7 rue Taillefer 17500 JONZAC

Tél. : 05 46 48 12 11.

Contact : *Damien Burgaud / Caroline Mesnard.*

Les déchets doivent être triés en fonction de leur mode de traitement après collecte (enfouissement ou recyclage).

La collecte des ordures ménagères, sous la responsabilité de la Communauté des Communes a lieu :

- deux fois par semaine en porte à porte à Montendre, : lundi et jeudi à partir de 4h
- dans les bacs de regroupement situés dans chaque quartier à Charde et à Vallet.

Quelques conseils pour une ville propre :

- Respecter les jours de collecte.
- Sortir ses poubelles la veille au soir de la collecte des déchets ménagers (après 19h)
- Favoriser les sacs poubelles solides pour éviter qu'ils soient éventrés par les animaux.

Collecte du tri sélectif

Désormais **tous les emballages** sont à déposer dans votre sac jaune : pots de yaourts, boîtes plastiques, tubes de dentifrice, films en plastique autour des magazines ou autour des packs d'eau, barquettes en plastique, paquets et sachets bouteilles et flacons plastiques, et toujours boîtes métalliques, briques, cartons et magazines :

- à Montendre le 1 fois par semaine : mercredi matin à partir de 4h ;
- à Charde et Vallet, en apport volontaire dans les conteneurs de regroupement prévus à cet effet (jaunes).

Les sacs jaunes sont tenus gratuitement à votre disposition en mairie. Leur usage est strictement réservé au stockage des déchets recyclables. Tout autre emploi constitue un gaspillage.



Collecte du verre

Le verre est collecté en **apport volontaire** dans des conteneurs spécialement prévus à cet effet (de couleur verte).

Déchetterie de Montendre

Les encombrants ménagers ou les gros résidus de jardins doivent être apportés à la déchetterie.

Déchets couramment acceptés : ferraille/ métaux, cartons, végétaux, huiles usagées, batteries, piles, gravats, déchets inertes, encombrants, déchets d'équipements électriques et électroniques, lampes et néons (sauf ampoules à filaments), verre, déchets ménagers spéciaux (solvants, peinture, ...), bois, pneus...

Déchetterie de Montendre, route de Corignac ; Tél / fax 05 46 49 08 78

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Compostage individuel

Composter ses déchets fermentescibles permet de participer efficacement à la diminution des volumes de déchets collectés et traités, c'est aussi un processus utile pour votre jardin.

La Communauté des Communes de la Haute Saintonge met gratuitement à disposition des habitants des composteurs, à raison d'un par foyer.

Rens. : CDCHS 7 rue Taillefer, à Jonzac, Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

05 46 48 12 11 ou compostage@haute-saintonge.net

Propreté canine

Afin de faire évoluer les comportements des maîtres et de remédier aux nuisances causées par les animaux de compagnie, la mairie de Montendre met à disposition des « **toutou net** », petits sachets plastiques dans lesquels les déjections canines doivent être mises avant d'être déposées à la poubelle.

Des droits, mais aussi des devoirs !

Service public d'assainissement non collectif

Les installations individuelles de traitement des eaux domestiques concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui ont obligation de les traiter elles-mêmes avant de les rejeter dans le milieu naturel. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques prévoit le contrôle de ces installations.

Pour les constructions neuves et les réhabilitations, déposer la demande d'assainissement avant et joindre l'avis à la demande de permis de construire. Le Syndicat des Eaux assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves ou déjà existantes.

Syndicat Des Eaux de la Charente Maritime, Service Assainissement Individuel 14, chemin de l'Usine, Montendre. Tél. : 05 46 92 72 52.

Puits et forages domestiques

Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine à des fins domestiques, a l'obligation de déclarer cet ouvrage ou son projet en Mairie. Un contrôle de son installation sera ensuite réalisé par le service de l'eau potable, aux frais de l'usager.

Régie d'Exploitation des Services d'Eau Sud Saintonge, 14, Chemin de l'usine Montendre. Tél. : 05 46 49 42 56 ; Fax : 05 46 49 03 40.

Circulation et stationnement

Toute infraction au code de la route peut être verbalisée par le Policier Municipal. Pour le bien-être de tous : respecter les règles pour la sécurité de tous les usagers (50 en agglomération, zones 30), réserver les places handicapées aux personnes à mobilité réduite, privilégier les parkings de proximité et ne pas oublier d'apposer le disque de stationnement en **zone bleue**.



Pour une demande de logement social

Vous pouvez adresser votre dossier à Habitat 17 (OPDHLM de la Charente-Maritime), Résidence Philippe Bâtiment F - 17500 Jonzac - Tél. : 05 46 27 62 14.

Vous pouvez aussi être aidé en mairie pour constituer votre dossier : prendre r-v avec Mme Briaud, adjointe en charge des affaires sociales au 05 46 49 20 84.

Incinération des déchets verts par les particuliers

Les incinérations de déchets végétaux et de déchets verts (taille de haie, tonte...) qui entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés sont interdites par le règlement sanitaire départemental.

Il est prioritaire d'acheminer ces déchets verts en **déchetterie** ou d'utiliser un **système de compostage**. Très exceptionnellement, lorsqu'aucun autre moyen que le brûlage ne sera possible, une autorisation municipale d'élimination des déchets verts pourra être accordée, en s'assurant du respect des règles suivantes :

- Absence de risque de gêne et d'insalubrité pour le voisinage ;
- Eloignement d'au moins 20 m des autres habitations et voies publiques ;
- Surveillance permanente du feu jusqu'à son extinction complète ;
- Moyen d'extinction à proximité immédiate
- Respect des journées à risque et vitesse du vent.

Terrains et fossés

Tout propriétaire est tenu à l'entretien périodique de ses terrains, au curage régulier des fossés ainsi qu'à l'élagage et à la taille de la végétation arborée s'y trouvant. Attention: afin de réduire les risques de pollution des eaux de surface, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires à proximité des réseaux d'eau pluviale (fossé, cours d'eau, canal ou point d'eau). Aucune application ne doit être réalisée sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout. Ces interdictions s'appliquent même s'il n'y a pas d'eau au moment du traitement.



Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
Enfance maltraitée : 119

▪ Centre hospitalier de Jonzac

4, avenue Winston Churchill 17503 Jonzac
Tél. : 05 46 48 75 75.

L'hôpital général rassemble les services de chirurgie, de médecine, de périnatalité et d'Urgences ainsi qu'un plateau technique.

Autres pôles : gériatrie et réadaptation, psychiatrie infanto-juvénile, psychiatrie adulte.

▪ Etablissement Public Départemental

« Les 2 Monts »

Structure médico-sociale accueillant des personnes âgées et des personnes handicapées. Résidences pour personnes âgées dépendantes :

« **Les Vacances de la vie** », deux unités de vie :

- Les Pins : 20 lits en chambres individuelles (Unité Alzheimer)

- Le Château : unité répartie en 2 ailes : le Château de la Motte, 17 chambres et le Château Vaillant, 23 chambres.

Il existe aussi un lit d'hébergement temporaire et 3 places en accueil de jour.

E.P.D. les 2 Monts "Les Vacances de La Vie", rue de la Motte à Vaillant à Montendre - Tél. : 05 46 49 22 64 - Fax : 05 46 49 39 28.

La résidence autonomie (13 appartements) est réservée essentiellement à des personnes autonomes. Elle est ouverte à des personnes âgées et des personnes handicapées vieillissantes. L'établissement propose également un portage de repas en liaison froide à domicile aux personnes âgées qui en font la demande.

L'EHPAD Spécialisé « L'Orangerie » (22 places) :

accueil des personnes en situation de handicap vieillissantes.

L'Orangerie, Rue de la Motte à Vaillant

Tél. : 05 46 49 39 25

Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)

10 places pour l'accompagnement des travailleurs de l'ESAT et 4 places pour l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes.

Rue de la Motte à Vaillant - Tél. : 05 46 49 22 64

Autres services

Centre Social

(antenne de la délégation territoriale du Département de la Charente-Maritime)

Protection Maternelle et Infantile, Assistantes sociales.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Avenue de Royan - Tél. 05 46 49 27 77.

Tremplin 17 : accueil des personnes en situation de précarité

Place de l'Eglise, MONTENDRE

Tél. : 05 46 70 69 20.

Maison de la Solidarité

5 rue de Tivoli

*Restos du Cœur : aide alimentaire et accompagnement social

05 86 30 20 11

* Secours catholique : permanences

mardi et vendredi de 14h à 17h

Vêtements, chaussures, vaisselle, bibelots, livres, petit mobilier, électro-ménager...

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Services à la personne : familles, personnes âgées.

Permanences : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h (fermé le mercredi)

22, rue des Genêts 17130 Montendre

Tél. : 05 46 70 33 25 ;

montendre@fede17.admr.org

Mission locale (Mairie Montendre)

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h et mercredi matin de 9h à 12h.

05 46 48 58 10 ou mabdellaoui.ml@haute-saintonge.org

haute-saintonge.org

HÉBERGEMENT D'URGENCE :

composer le 115





■ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Mairie de Montendre 05 46 49 20 84.

Dossiers APA, aides matérielles, hébergement d'urgence...

Céline Briaud, vice-présidente du CCAS reçoit sur rendez-vous une demi-journée par semaine, se renseigner en mairie.

■ POINT PUBLIC (mairie de Montendre)

Permanences des services :

- DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), Jean-Luc Thébault
Tél. : 05 46 49 28 53.

■ Accueil sur rendez-vous :

- Maison Familiale Rurale de Chevanceaux et MFR de Saint Genis : appui pour l'emploi
- Direction Départementale de la Protection Judiciaire Jeunesse - Conseiller d'insertion et de probation
- Communauté des Communes, chargé de mission économie sociale.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

Bureau d'information touristique de Haute Saintonge,

D'avril à octobre : s'adresser à Mysterra

05 17 24 30 58 ou contact@parc-mysterra.fr

ou office de tourisme de Jonzac

Tél : 05 46 48 49 29

tourisme@villedejonzac.fr

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) du RPI

Tél. / Fax : 05 46 49 48 55.

Eau 17 service de l'Eau

14, Chemin de l'Usine à Montendre

du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Tél : 05 46 49 42 56 ; Fax : 05 46 49 03 40.

Mail : sudsaintonge@rese17.fr

Communauté des Communes de la Haute Saintonge

7, Rue Taillefer

17501 Jonzac Cedex

Tél. : 05 46 48 12 11

contact@haute-saintonge.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 14h-17h30.



■ SERVICES de l'ETAT

Sous préfecture de Jonzac

4, rue du Château

BP 70029 17500 JONZAC

Tél : 05 46 48 02 11 - Fax : 05 46 48 26 02

sp-jonzac@charente-maritime.gouv.fr

Accueil ouvert du lundi au vendredi : le matin de 8h30 à 11h30 et l'après-midi de 13h00 à 16h00.



SERVICES

Transports et mobilité

■ Trains TER

La gare de Montendre est desservie par des trains du réseau TER Poitou-Charentes et Corail Intercités. En semaine, 14 trains s'arrêtent quotidiennement dans notre gare, assurant une liaison directe entre Montendre, Bordeaux, La Rochelle et Saintes.



Le guichet physique de la gare SNCF de Montendre est fermé depuis le 30 juin 2017. En revanche, LA Maison Pop', labellisée France SERVICES, a pris le relais du renseignement clients et médiation numérique. Elle garantit ainsi le maintien de l'information et l'accès à la mobilité des habitants sur le territoire. LA Maison Pop' ne fait pas de vente. Néanmoins, la borne SNCF, située près du quai de la gare, demeure en place, ce qui permet l'achat de billets.

Centre Social LA Maison Pop' au 11, avenue de la Gare à Montendre Tél. : 05 46 70 43 67.

Plus d'informations sur les horaires et services : www.ter-sncf.com/poitou-charentes ou 0810 810 888.

■ Autocars

Les Mouettes, réseau de transport départemental, vous proposent la Ligne Montendre – Pons via Jonzac ou la ligne Saintes - Montguyon - Saint Aigulin pour vous déplacer du lundi au vendredi et desservir les établissements scolaires.

Horaires sur réservation au 0811 36 17 17 ou <http://www.lesmouettes-transports.com/se-deplacer/horaires-et-itineraires/rechercher-une-fiche-horaires/>

Service TaxiMouettes

En complément des lignes régulières, le service à la demande TaxiMouettes s'adresse aux habitants des zones rurales ou périurbaines.

Le transport est organisé avec des artisans taxis et programmé dans le cadre d'horaires prédéfinis.

1- Consultez votre fiche horaires TaxiMouettes sur www.lesmouettes-transports.com ou au 0 811 36 17 17 choix n°3.

2- Réservez votre voyage : inscription et réservation au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h00.

3- Le jour prévu, un véhicule viendra vous chercher et vous déposera au point d'arrêt que vous avez réservé.

Réglez votre voyage auprès du conducteur.

Coût = celui d'un ticket de car (2,50€ le trajet, 4,80€ l'aller-retour, 3,80€ l'aller-retour pour les -26 ans).

Tarifs Solidarité Transport* :

1€ le trajet et 1,50€ l'aller-retour

* Tarifs applicables uniquement sur présentation de la carte Solidarité Transport émise par le Conseil départemental de la Charente-Maritime : infos au 05 46 31 75 13.

■ Aire de covoiturage

Afin de faciliter votre covoiturage, le Conseil départemental 17 a mis en place une plateforme Internet et une application, qui mettent en relation conducteurs et passagers qui circuleront ensemble dans un même véhicule le temps d'un voyage ou régulièrement.

Avec lesmouettescovoiturage.fr, covoiturez local en quelques clics !

NB : l'aire de covoiturage de Montendre

est située sur le parking du centre commercial d'Intermarché

(RD 730 / RD19). En

libre accès, elle vous

permet de retrouver

les personnes avec

lesquelles vous

covoiturez dans les

meilleures conditions.

Partagez vos trajets.
Covoiturez !



■ Rezo Pouce

Premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France, proposé par la Communauté des Communes de la Haute Saintonge et l'Ademe, n'hésitez pas à utiliser ce dispositif pour vos déplacements, c'est facile et sécurisé ! Passagers ou conducteurs, inscrivez-vous en mairie ou sur le site internet rezopouce.fr.



Cœur de Montendre...

4 défibrillateurs automatiques externes (DAE) accessibles au public 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sont implantés comme suit :

1. Parking du centre culturel, sur le mur extérieur du local technique de la Maison de la Petite Enfance
2. Local Rock School, proche du lac Baron-Desqueyroux
3. • A la mairie de Vallet
4. • A la mairie de Chardes

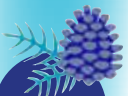
Par ailleurs, en respect de la réglementation, la commune de Montendre a équipé en défibrillateurs ses Établissements Reçevant du Public:

- la salle municipale rue de Saint Pierre,
- l'école maternelle,
- l'école élémentaire
- la salle d'expression corporelle rue Jacques Baumont (en commun avec l'accueil de Loisirs).

D'autres équipements en sont équipés depuis 2009 :

- le gymnase Georges Martinaud et le stade Lucien Rolland
- le Bassin ludique

Ceux-ci sont situés à l'intérieur des bâtiments. Chacun de ces DAE est équipé de packs d'électrodes adultes et enfants.



Procédez à toutes les démarches administratives obligatoires page 3, Pour toutes vos démarches d'urbanisme, voir en page 11.



Pour une demande de raccordement au réseau d'électricité général de la ville de Montendre vous pouvez contacter **le service raccordement ERDF de Rochefort.**

Contact ERDF Poitou-Charentes
Accueil clients raccordement électricité
BP 130 17130 Rochefort cedex ;
Tél. : 0 810 437 387
erdf-are-poitou-charentes@erdfdistribution.fr

Pour une ouverture de contrat d'électricité, vous devez joindre EDF au 09 69 32 15 15, car ENEDIS n'est pas en charge de vos contrats, mais seulement du réseau.

SYNDICAT DES EAUX DE LA CHARENTE-MARITIME (EAU 17)

Assainissement non collectif
Agence Haute Saintonge
14 chemin de l'Usine 17130 Montendre
Tél. : 05 16 44 05 10 ; haute-saintonge@sde17.fr

Régie d'Exploitation des Services des Eaux de la Charente-Maritime

14, Chemin de l'Usine 17130 MONTENDRE
Tél. : 05 46 49 42 56 ; sudsaintonge@rese17.fr

FRANCE TÉLÉCOM

Intervenant du secteur Charente-Maritime sur les projets privés
France Télécom UILPC - Départ PIL-PABL
25 rue Edouard Michaud - 87033 LIMOGES CEDEX
bouclelocale.peulimoges@orange.com.
Tél : 05 58 05 59 59



DIRECTION DES INFRASTRUCTURES DU DEPARTEMENT

Agence de Jonzac
6 Place Rémy Piteau
B.P.60133 - 17504 JONZAC ;
Tél. : 05 46 48 94 12

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

6, rue de l'Ancienne Comédie
86000 POITIERS - Tél. : 05 49 50 12 12

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Etudes et travaux neufs
14 Bis rue St Pallais, 171140 SAINTES cedex
Tél. : 05 46 92 83 30

CAUE 17

Le CAUE 17 a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il intervient en amont des projets, avant l'instruction des autorisations d'urbanisme pour tout projet de construction neuve, de réhabilitation, d'extension, ou d'aménagement: Déclaration Préalable, Permis de Construire, Permis d'Aménager.

Afin d'assurer ces missions au plus près des particuliers, un Architecte-Conseil du CAUE 17 effectue des permanences gratuites sur rendez-vous 2 fois par mois à Jonzac et Pons.
Horaires : lundi : 13h30 - 17h30 ; du mardi au jeudi : 8h30 à 12h et 13h30 - 17h30 ; vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h00.

85, bd de la République - CS 81076
17076 LA ROCHELLE Cedex 09
Tél : 05 46 31 71 90 Fax : 05 46 31 71 91
www.caue17.fr ; contact@caue17.fr



LOISIRS ET ANIMATIONS

Foires et marchés

Les marchés de Montendre

En centre ville, des marchés de plein air permettent de s'approvisionner en produits frais tout au long de l'année.

Marché hebdomadaire, le jeudi matin, de 8h à 12h (foire le 3^e jeudi du mois) : tous produits – environ 80 exposants.

Le dimanche matin

Marché vert autour des halles. Produits frais locaux exclusivement : fruits, huitres...

Les mardis soirs en juillet et août

Marchés nocturnes estivaux autour des halles et dans les rues du centre bourg (rue du Marché et Grand'Rue) : produits régionaux, artisanat, etc.

Possibilité de restauration sur place, buvette. Animations gratuites.

Renseignements et réservations LA Maison Pop'. Tél. : 05 46 70 43 67.

Foire du 11 novembre ou « foire à l'ail »

Foire commerciale annuelle dans tout le centre ville de Montendre, toute la journée ; 400 exposants, tous produits : gastronomie et produits du terroir, textile, habillement, marché agricole, marché aux bestiaux, etc. Dossiers d'inscription sur demande : service plaçage - mairie de Montendre, avant le 15 octobre de chaque année.

Attention, la circulation et le stationnement sont interdits en centre ville dès le 10 novembre au soir. Se renseigner auprès de la police municipale.

Brocantes et vide-greniers

Brocante vide-grenier : premier dimanche de juillet à Chardes.

(Renseignements Amicale Chardaise).

Brocante vide-grenier : le 3^e dimanche de juillet en centre ville (rens. comité de jumelage Sulz)

Brocante vide-grenier : le 15 août, au lac Baron-Desqueyroux (rens. Gaule des Joyeux Montendrais)



SPORTS ET LOISIRS

événements sportifs

Mai

- 1er mai : ouverture de la pêche au lac Bron-Desqueyroux et à l'étang de Vallet, une tradition, vieille de plusieurs décennies.
- Championnat de moto-cross (UFOLEP)
- Concours de pétanque (Grand Prix de la Ville de Montendre)
- Course d'orientation (Vallet), pour public familial ou plus chevronné autour d'activités de plein air très prisées.
- Football : tournoi des jeunes (dimanche de la Fête des Mères)

Juillet

- Triathlon des Pins (championnat de ligue Poitou-Charentes)

équipements sportifs et de loisirs

- Salle omnisports Georges Martinand (gymnase, dojo et salle multi-activités), - 30 bis rue de la Rogère. Tél. : 05 46 49 51 30
- Stade Lucien Rolland (stade d'honneur)
- Stade de la Taulette (stade omnisports) : football et base-ball
- Tennis (2 courts, un club house)
- Golf rustique 9 trous par 31, practice de golf et club house
- Salle d'expression corporelle (gymnastique, step, fitness),
- Marché couvert (omnisports)
- Boulodrome couvert rue du Printemps. . 05 46 49 45 63.
- Terrain de motocross au Terrier rouge ; 05 46 49 31 23 ; <http://mcmontendrais.free.fr>

Pour les jeunes, un skate-park a été aménagé derrière le gymnase, rue des Pins, en libre accès

Lac Baron-Desqueyroux

- Base nautique (canoë-kayak, voile, pédalo)
- Bassin ludique : ouvert juin -le week-end, juillet et août. Cartes de réduction pour les habitants de Montendre (se renseigner en mairie), tél. 05 46 49 23 88.
- équipements sportifs extérieurs (vélo elliptique,



- twister, balancier, etc.).
- nombreux sentiers de randonnée.

Mysterra, le parc des labyrinthes

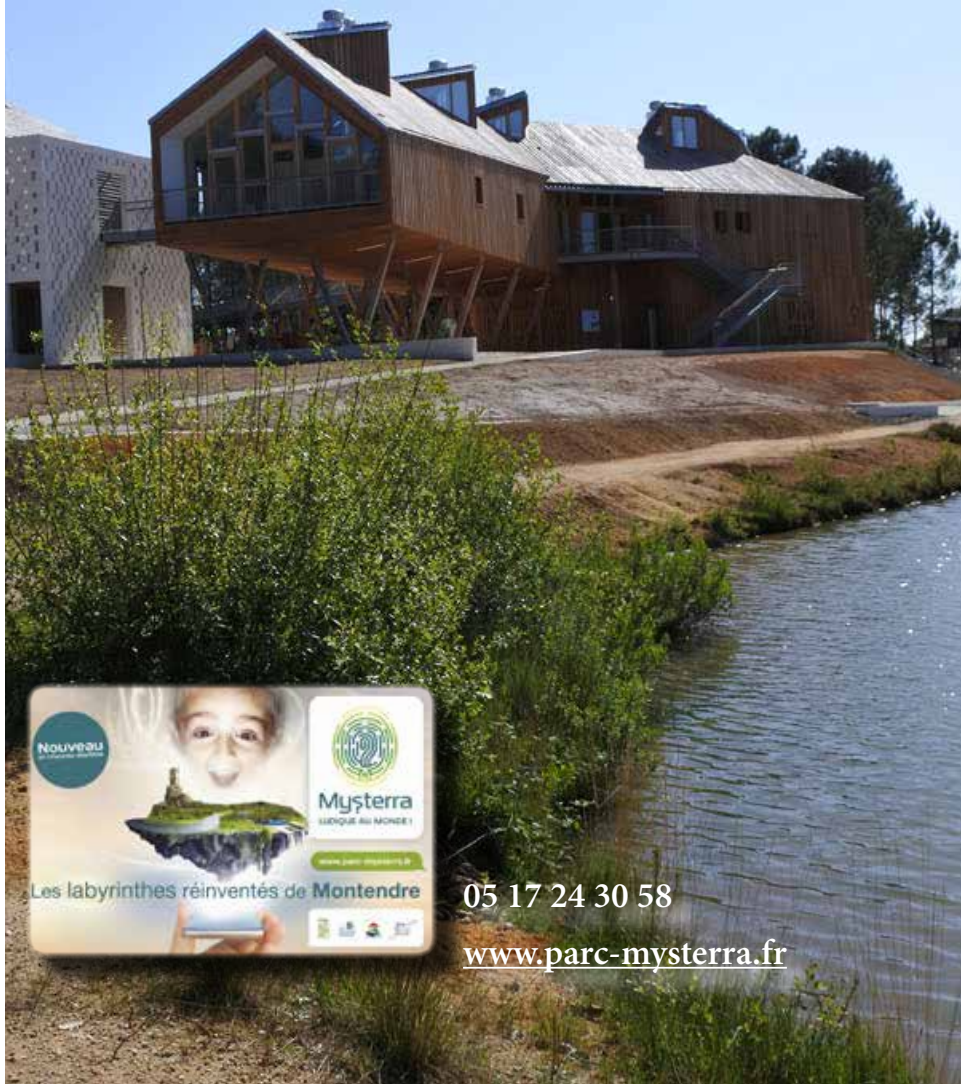
Parc de loisirs tout public au cœur d'une vaste forêt de pins de 11 hectares. Un site bourré d'énigmes, composé de six parcours thématiques dont il faudra trouver l'issue et la solution grâce notamment aux nouvelles technologies. tarif réduit pour les habitants de Haute Saintonge.

Antilles de Jonzac

Accès gratuit pour les enfants des communes de Haute Saintonge (- de 16 ans), du 16 septembre au 16 juin de chaque année. Tarif réduit pour les adultes résidents des communes de la Haute Saintonge. Cartes d'accès délivrées en mairie (présenter pour chaque enfant et/ ou adulte une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une photo).

Pour les tout-petits, il existe à Montendre des aires de jeux :

- au lac
- au square avenue de Royan
- à l'étang de Vallet
- place des Chaumes..



Nouveau



Mysterra
LUDIQUE AU MONDE !

Plus de 1000 m² de

Les labyrinthes réinventés de Montendre



05 17 24 30 58

www.parc-mysterra.fr

CULTURE & LOISIRS

Structures culturelles

Centre culturel François Mitterrand

- Cinéma Andronis

Le cinéma Andronis est ouvert depuis septembre 2017 au centre culturel François Mitterrand. Il dispose de 120 places et propose 8 séances par semaine, 50 semaines par an. Sa programmation très diversifiée répond aux attentes de tous les publics. De nombreuses animations y sont également organisées par l'association Clap Montendre, en lien avec l'actualité et en partenariat avec les associations locales.

- La médiathèque municipale

Sa gestion originale repose sur un partenariat entre la commune de Montendre et l'association Lectur@ média qui anime l'espace bibliothèque et l'espace multimédia...

Salon du livre, rencontres d'auteurs, conférences, expositions, mais aussi accompagnement à l'outil informatique, ateliers divers...

Horaires d'ouverture :

Espace bibliothèque

Tél. 05 46 49 33 34 ;

bibliotheque.montendre17130@orange.fr

Mardi et mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, du jeudi au samedi de 9h30 à 12h.

Espace Multimédia

Informatique, communication et Internet
09 64 25 37 23 - emediamontendre@gmail.com
du mardi au samedi de 15h30 à 18h30.

Possibilité de formation sur rendez-vous.

Salles de réunion

en prêt gratuit aux associations, renseignements en mairie.

* Salle Monnet-Schuman (salle de réunion)

* Salle Zamenhof : salle associative avec équipements spécifiques (tableaux, vidéo-projection, rideaux occultants, etc.)

Wifi gratuit en libre accès sur l'ensemble du centre culturel (salles et cour intérieure)

* Cours de musique de l'École des Arts de Haute Saintonge (tél : 05 46 48 31 26 ; fax : 05 46 86 12 29).



Musée des Arts et Traditions Populaires

Collections relatives à la vie quotidienne des Montendrais et plus largement de la région de la Haute Saintonge (fin 19^e et début 20^e s).

L'association « Coutumes et Traditions » gère et présente ces collections tandis que les visites sont organisées par le Bureau d'Information Touristique de Montendre.

Rock School et local de répétition WADONF

La Taulette, avenue de Onda

Ateliers musicaux au choix (guitare, basse, batterie, chant et formation DJ / musique assistée par ordinateur). Salle de répétition, mini-studio d'enregistrement. Rens. ADONE, 29, avenue de Onda à Montendre - Tél. : 05 46 49 03 18.
Mail : rockschooldrive@gmail.com

Salle municipale Claude Augier (salle des fêtes)

Rue de St Pierre ; Tél. 05 46 49 21 01
(tarifs et conditions d'utilisation en mairie)

Maison de l'Europe

Château de Montendre, cours de langues, réunions des jumelages, etc.

Salle des fêtes Paul Lalande de Vallet

Tél. 05 46 70 35 11
(tarifs et conditions d'utilisation mairie annexe de Vallet au 05 46 49 24 93).

Salles Olympe de Gouges à Chardes

Salles de réunions et activités associatives.
Réservation : mairie annexe de Chardes au 05 46 49 23 01



Culture et Loisirs

Evénements

Janvier

Repas des aînés (organisé par le CCAS) :
2e dimanche de janvier

Février

- Soirée Paëlla du comité de jumelage avec Onda

Avril

- Biennale du cercle de généalogie : forum, expositions

Mai

- Fête locale de Vallet (Ascension)

Juin

- Fête de la musique
- Festival Free Music

Juillet

- Fête locale de Chardes
- 2^e week-end de juillet : festival Drôles de Mômes (théâtre)
- 14 juillet : le matin, cérémonie et défilé républicains et en soirée animations et bal populaire au château.
- Tous les mardis : marchés nocturnes animés autour des Halles

Août

- Cinéma de plein air : projection d'un film sur site historique ou naturel
- Tous les mardis : marchés nocturnes animés autour des Halles

Septembre

Forum des associations : 2e week-end du mois de septembre
Journées du Patrimoine à Vallet

Octobre

- Salon du livre (tous les 2 ans par la médiathèque municipale et Lectur@media)
- Octobre Rose

Novembre

Soirée choucroute du comité de jumelage avec Sulz

Décembre

- Noël pour tous



Echanges et jumelages

Montendre, ville Euro-citoyenne depuis 2012

Depuis plusieurs décennies, Montendre s'ouvre sur l'Europe à travers ses jumelages avec l'Allemagne et l'Espagne, qui suscitent de nombreux échanges, notamment scolaires.

Par ailleurs, la Maison des Bateleurs héberge l'antenne régionale de l'association Solidarités Jeunesses, organisatrice de chantiers pour jeunes volontaires internationaux.

Comité de Jumelage Montendre-Sulz

Président : Laurent Motard
laurentmotard0306@gmail.com
☎ 06 13 27 30 12

Comité de Jumelage Montendre-Onda

Président : Raphaël Calderon
☎ 05 46 49 24 34
jumelageonda@hotmail.com

Solidarités Jeunesses

Présidente : Joëlle DOUTEAU
La Maison des Bateleurs 4 avenue de Onda
17130 Montendre
☎ 05 46 49 08 34 - sjbateleur@wanadoo.fr

L'annuaire des associations

Index alphabétique

A

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée).....	p 34
A.D.M.R.(Aide à Domicile en Milieu Rural) ..	p 31
ACM (Association Culturelle Montendraise) ..	p 27
Addictions alcool Vie Libre	p 35
Adon'f	p 27
ADPC 17 (secouristes).....	p 34
Aéro Club Montendre et Nord Blayais	p 34
Amicale Chardaise	p 35
Amicale De Pétanque	p 30
Amicale Des Sapeurs-Pompiers.....	p 34
Anciens Combattants	p 34
Arts Martiaux Montendrais	p 30

C

Cercle Généalogique Sud Saintonge. p	27
Chœur Mons Andronis	p 27
Clap Montendre.....	p 27
Comité de Jumelage avec Sulz	p 29
Comité de Jumelage avec Onda	p 29
Comité des Fêtes de Vallet.....	p 35
Coutumes et Traditions.....	p 27

D

Dakatchiz	p 28
Drosers (base-ball).....	p 30

E

École des Arts de Haute Saintonge	p 28
Entente cycliste des 3 Monts	p 30

F

FC 17 (Football Club)	p 30
FCPE (Conseil de Parents d'Élèves) p	33
FNACA (Anciens Combattants d'Afrique du Nord) p	34
FDRS (Forme Détente et Retraite Sportive) ...	p 31
Fontaine des Énergies	p 30

G

Gaule Des Joyeux Montendrais	p 34
Golf Club	p 31
Gym Plaisirs.....	p 31

J

Jeune Cran	p 31
------------------	------

L

LA Maison Pop'	p 33
La Motte à Vaillant	p 31
Le Cirque Hors Limite.....	p 34
Lectur@Media	p 28
Les Loupiots	p 33
Lyre Montendraise	p 28

M

Machine à Bulles (La)	p 28
Mamie Papi Club.....	p 34
Mamuse & Meduque (MEM).....	p 33
Médailleurs Militaires	p 34
Montendre Echecs	p 34
Moto-Club	p 31

P

Par Monts Et Par Vaux	p 31
Point Com (Club Omnisports)	p 31

R

Randonneurs de La Livenne	p 31
Rock en Tête.....	p 28

S

Secours Catholique	p 34
Serial Azimut Saintongeais	p 32
Solidarités Jeunesses	p 29
Souvenir Français	p 34
Speed Cools.....	p 34

T

Talents d'Artisans	p 35
Team Sensas	p 34
Tennis Club.....	p 32
Triathlon Club	p 32

V

VIE.....	p 35
Vie Libre	p 35

Y

Yoga Energie II	p 32
-----------------------	------



Activités culturelles

Chant	p 27
Cinéma	p 27
Généalogie	p 27
Langues	
Esperanto.....	p 27
Lecture / livres.....	p 28
Musique :	
Amplifiée.....	p 27
Orchestre d'harmonie	p 28
Musée/patrimoine.....	p 27
Scrabble.....	p 27
Théâtre	p 27 & 28

Echanges internationaux

Allemagne	p 29
Espagne.....	p 29
Chantiers internationaux	p 29

Sports

Badminton.....	p 31
Baseball	p 30
Boxe française	p 30
Boxe thaïlandaise	p 30
Course pédestre	p 32
Course d'Orientation	p 32
Course cycliste.....	p 30
Cyclotourisme	p 31
Fitness / step.....	p 31
Football.....	p 30
Golf	p 31
Gymnastique	p 31
Judo	p 30
Moto-cross	p 31
Natation.....	p 32
Pétanque.....	p 30
Qi Gong	p 30
Rando pédestre	p 31
Tennis.....	p 32
Tennis de table.....	p 31
Tir à l'arc.....	p 31
Triathlon.....	p 32
Yoga	p 32

Éducation / enfance

Accueil de Loisirs.....	p 33
Assistantes Maternelles	p 33
Éducation populaire	p 29 et 33
Garderie périscolaire	p 33
Petite Enfance	p 33
Vie scolaire.....	p 33

Loisirs

Aviation civile.....	p 34
Chasse.....	p 34
Cirque.....	p 34
Club 3 ^e âge.....	p 34
Comités des Fêtes	p 35
Échecs	p 34
Informatique / Internet	p 28
Pêche	p 34

Solidarité

Aide alimentaire	p 35
Aide ménagère/soins	p 35
Emploi	p 35
Aide aux malades alcooliques p	35

Animations

Artisanat d'art.....	p 35
Concerts - spectacles	p 27, 28, 34
Soirées dansantes	p 35

Divers

Sapeurs-pompiers (amicale) p	34
Secouristes.....	p 34

Souvenir

Associations patriotiques	p 34
---------------------------------	------

L'annuaire des associations

CULTURE

ACM (Association Culturelle Montendraise)

Scrabble :

- Lundi : 14h00 à 17h00
- Mercredi : 20h15 à 22h30
- Jeudi : 14h00 à 19h00 (simultanés fédéraux : 5 fois/an)

22 rue des Genêts (ancienne RESE)

Responsable Jacques SÉRIAT

☎ 05 46 49 76 33 ; mail : jacseriat@gmail.com

Présidente : Marie-Thérèse THÉBAULT,

☎ 05 46 86 05 08

ADON'F

Rock School (cours de musiques amplifiées, chant), répétitions, organisation de concerts, contact pour groupes adhérents...

Président : Romuald FAVROLE

29, avenue de Onda Montendre

☎ 05 46 49 03 18 ;

rockschoolrive@gmail.com

CERCLE GÉNÉALOGIQUE

SUD SAINTONGE

Études et recherches généalogiques, conférences historiques

Permanence : samedi de 14h30 à 18h
22, rue des Genêts à Montendre.

☎ 05 46 04 29 19 ;

genealogiehautesaintonge@orange.fr ;

Site : www.cgss17.fr

Président : Jacques CHOIME

CHEUR MONS ANDRONIS

Chant choral

Répétitions jeudi de 18h15 à 20h15,
salle de musique (salle municipale)

Présidente : Françoise AREND

☎ 05 46 04 54 86 ;

francoise.arend@free.fr

CLAP MONTENDRE

Association pour le cinéma à Montendre

Présidente : Janine DUMOULIN

☎ 05 46 49 07 46; clapmontendre@free.fr

COUTUMES ET TRADITIONS

Gestion et animation du Musée des Arts et Traditions Populaires, tour carrée du château

Président : Jean-Jacques DUMARTIN,

☎ 06 81 15 68 22



DAKATCHIZ, compagnie théâtrale

Mail : cie.dakatchiz@gmail.com

☎ 06 74 47 65 22 ou 06 33 62 85 39



L'annuaire des associations

ÉCOLE DES ARTS DE HAUTE SAINTONGE

2, chemin de Paradis
17500 Saint Germain de Lusignan.
Formation musicale et instrumentale,
chant, danse et théâtre.
Toutes les disciplines sont enseignées
au siège de l'école, mais certains ensei-
gnements sont également décentralisés
à Montendre (centre culturel / salle de
musique de la salle des fêtes).

☎ 05 46 48 31 26 ;
ecoledesarts@haute-saintonge.org

GRUPE ESPÉRANTO MONTENDRE

(association Espéranto-Gironde)
Cours au Centre Culturel le mardi de 10h
à 12h.

Responsable : Janine Dumoulin
Tél : 05 46 49 07 46
Mail : janinedum@neuf.fr

LECTUR@MEDIA

Association en charge de l'animation de
la médiathèque municipale.

Centre culturel F. Mitterrand.
Expositions, conférences, animations
enfants, rencontres et dédicaces d'au-
teurs,...

Informatique, communication et
Internet
Horaires : Cf. p 23 médiathèque municipale
Présidente : Dominique LATHIÈRE
☎ 05 46 49 33 34 ;
bibliotheque.montendre17130@orange.fr

LYRE MONTENDRAISE

Orchestre d'harmonie
Répétition hebdomadaire : vendredi
21h-23h, salle de musique (salle munici-
pale)
Président : Jean-François VIAUD
☎ 05 46 48 52 10 ;
jfcviaud@orange.fr

(LA) MACHINE À BULLES

Création et diffusion de spectacles, cours
de théâtre.
Festival Drôles de Mômes, 2e week-end
de juillet
Présidente Laetitia ROCHETTE
Autre contact : Stéphane MOURGUES
☎ 06 76 35 96 74
Mail : machineabulles@orange.fr

ROCK EN TÊTE

Promotion de la musique rock avec des
événements (concerts et animations)
Président Rémi MARQUISEAU
☎ 06 62 45 96 82
Mail : rockentete17@gmail.com



L'annuaire des associations

ÉCHANGES

COMITÉ DE JUMELAGE AVEC ONDA

Jumelage avec la ville de Onda (Espagne)

Président : Jean-Luc THÉBAULT

☎ 05 46 86 05 08

comitejumelage.montendreonda@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE avec SULZ

Jumelage avec la ville de Sulz am Neckar (Allemagne)

Président : Laurent MOTARD

laurentmotard0306@gmail.com

☎ 06 13 27 30 12

MAISON DES BATELEURS SOLIDARITÉS JEUNESSES

Association d'éducation populaire et de volontariat international, qui organise des chantiers de jeunes bénévoles internationaux en région Nouvelle Aquitaine, ainsi que des rencontres/projets européens. L'association accueille des groupes (structures socio-éducatives) en séjour découverte chantier et des jeunes en séjour d'ouverture (orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance) dans son centre d'accueil,

la Maison des Bateleurs à Montendre, 4 avenue de Onda.

☎ 05 46 49 08 34

Présidente : Joëlle DOUTEAU

Délégué régional : Nicolás GRIJELMO
sjbateleur@wanadoo.fr

Site : www.solidaritesjeunesses.org



L'annuaire des associations

SPORTS

AMICALE DE PÉTANQUE

Boulodrome couvert rue du Printemps,

Président : Christian HERIT

☎ 05 46 49 45 63 ou 06 87 17 64 22 ;

Mail : biscuit@cerfrance.fr

site : www.petanquemontendraise.fr



ARTS MARTIAUX MONTENDRAIS

Dojo municipal ou salle multi-activités,
rue de la Rogère

Président : Rémi MARQUISEAU

06 62 45 96 82

remi.marquiseau@laposte.net

- **Judo**, Sylvain MARCILLE
☎ 06 73 69 28 52 ; sylvainmarcille@yahoo.fr
- **Boxe française** : Christophe PINAUD
☎ 06 82 77 34 30 ; tanagotophe@gmail.com
- **Boxe Thaïlandaise (Muay Thaï)**,
responsable et moniteur :
Rémi MARQUISEAU ☎ 06 62 45 96 82
remi.marquiseau@laposte.net

LES DROISERS (base-ball)

Entraînements stade de la Taulette,

École de base ball à partir de 6 ans le
samedi matin de 10h à 13 h

De 9 à 18 ans samedi matin et mercredi
après midi de 16 h à 18 h

Adultes partir de 15 ans le vendredi de
19h à 21 h

Ouvert à toutes et tous

Coach : Jean LENOIR

Président : Philippe DORAY

☎ 06 85 19 48 93 ; pdoray@oeneo.com

ENTENTE CYCLISTE DES 3 MONTS

Cyclisme de compétition, école de vélo.

Président : Jacky BOTTON

☎ 06 80 18 80 08 ; jacky.botton@sfr.fr

www.vcmontendre.free.fr

FC SUD 17

Football Club Montendre - Bussac-Forêt

Présidents :

Bérénice FARDEAU,

☎ 06 06 23 19 00 18

ob.fardeau@gmail.com

Frédéric CHAUBENIT

06 79 65 45 45

fred.fcsud17@orange.fr

FONTAINE DES ÉNERGIES

Qi Gong : discipline d'origine chinoise,
destinée à entretenir la forme et retrouver
son équilibre.

Président : Stéphane MICHEL

Animatrice : Maguy MICHEL

☎ 05 46 49 52 68 ou 06 76 03 51 50

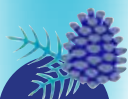
Mail : lafontainedesenergies@orange.fr

- tous les mercredis à Montendre, à la
salle d'expression de 19h30 à 21h (ou en
plein air, au lac selon la météo)

- tous les mercredis matins à Chartuzac, à
la salle des fêtes de 10h15 à 11h45

- tous les lundis de 10h15 à 11h45 et les
jeudis de 19h30 à 21h à Orignolles.

- tous les mardis soirs à Saint Germain de
Lusignan, de 18h à 19h30.



L'annuaire des associations

FORME & DÉTENTE

Gym mobilité réduite, gym maintien en forme avec respiration complète et relaxation, danse en ligne à partir de 50 ans, swin golf, rando grande et petite, marche nordique, atelier mémoire.

Présidente : Jeannine LEGER

☎ 05 46 04 45 68 ;

Mail : formeetdetente17@gmail.com

GOLF CLUB

Avenue de Onda

Golf rustique, 9 trous par 31, parcours pitch and putt ; Club House

Présidente : Béatrice CARTRON

Club House ☎ 09 81 14 61 90

Mail : contact@golfdemontendre.com

GYM PLAISIRS

Gymnastique volontaire, lundi, 18h/19h30 au gymnase

Présidente : Dany MOTARD

☎ 06 09 68 34 83 ;

Mail : rodany.motard@gmail.com

HAUTE SAINTONGE ATHLÉTISME (HSA)

Club affilié à la Fédération Française d'Athlétisme,

Athlétisme, running, trail et marche nordique. Entraîneur diplômé Fédéral
Samedi matin de 9h à 11h : marche Nordique au lac de Montendre coté bassin ludique

Organisation de la Journée Nationale de la Marche Nordique en septembre au lac.
Présidente : Marino POTHET

☎ 06 89 26 69 42

Mail : marino.pothet@orange.fr



JEUNE CRAN

Gym adultes,

Mardi 19h/21h (step / renforcement musculaire). Salle d'expression corporelle, rue Jacques Baumont

Présidente : Viviane HURTEAU

☎ 06 62 60 71 04 ;

Mail : vivianehurteau@orange.fr

LA MOTTE A VAILLANT

Club de Tir à l'Arc

Tir à l'arc en loisirs ou en compétition

Président : Alain CIECIERSKI

☎ 07 71 66 21 11

Mail : lamotteavillant@gmail.com

MOTO-CLUB

Moto cross, au Terrier Rouge Charades à Montendre

Président : Kevin BALLANGER

☎ 06 37 35 76 38

Mail : ballanger.cynthia@gmail.com

PAR MONTS ET PAR VAUX

Randonnée pédestre

Présidente : Philippe HUC

☎ 06 88 45 89 18 ;

Mail : rando.pmpv@free.fr ;

Site : <http://rando.pmpv.free.fr>

L'annuaire des associations

POINT COM, club Omnisports

Président : Frédéric HARNIST,
☎ 07 63 46 69 25

Badminton adultes (loisirs) :

Frédéric HARNIST
☎ 07 63 46 69 25
frederic.balou@orange.fr

RANDONNEURS DE LA LIVEENNE

Cyclotourisme
Président : M. Francis MENRATH,
☎ 06 81 59 98 54
Mail : f.menrath.wanadoo.fr

SERIAL AZIMUT SAINTONGEAIS

Activités de pleine nature à base d'orientation : course d'orientation, à pied, à VTT...
Président : François MALGRANGE
francois.malgrange@orange.fr
ou serialazimut17@gmail.com
Site : <http://serialazimut.fr/gd/>

TENNIS CLUB

Présidente : Sophie BOILEVIN
☎ 06 88 25 85 26 ;
tennisclubmontendre@gmail.com

T'HS -Triathlon Haute Saintonge

Natation, vélo, course à pied
Présidente : Amélie SEGUINOT
☎ 06 88 46 28 23;
Mail : triathlonhautesaintonge@gmail.com
Site : triathlonhautesaintonge.fr

YOGA ÉNERGIE II Montendrais

Yoga de l'énergie - Postures et respirations énergétiques
Présidente : Laurence RODRIGUES
☎ 05 46 70 07 92
larodrigues@wanadoo.fr



L'annuaire des associations

EDUCATION - ENFANCE

Accueil " LES LOUPIOTS" (ADMR)

Rencontre assistantes maternelles, parents et enfants (0-3 ans), au RAM (Maison de la Petite enfance) le mardi de 9h à 12h.

Responsable : Françoise CEBRAND

☎ 05 46 70 34 10

Mail : cf.cebrand@gmail.com

FCPE (Conseil des Parents d'élèves)

Président : Emmanuel METAYER

☎ 07 70 33 09 39

Mail : fcpe.montendre17@gmail.com

LA Maison Pop',

Centre social et socio-culturel

LA Maison Pop'

Centre social et socio-culturel

11, avenue de la Gare à Montendre

Labellisée **France Services**

Ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé au public le mardi matin)

Du lundi au vendredi de 9h à 13h pendant les vacances scolaires.

Président : Marjorie HARLAY

Directrice : Véronique BOISBLEAU

☎ 05 46 70 43 67

Mail : contact@lamaisonpop.com

Blog : <http://www.lamaisonpop.com/>

MAMUSE & MEDUQUE (MEM)

▪ Multi-accueil (crèche halte garderie)

Maison de la Petite Enfance

3, impasse de la Font Matot

(parking centre culturel).

Présidente : Virginie LESPINAS

Mail : mamuse-et-meduque@orange.fr

Directrice : Marie-Gilles RICHARD,

☎ 05 46 70 46 67

▪ RAMPE

(Relais d'Assistants Maternels Parents Enfants)

Animatrice Laurie ZANONI

☎ 06 86 23 06 37 ;

Mail : amstramram17@gmail.com

Permanences du RAM : mercredi de 9h30 à 13h et vendredi de 13h à 16h, Maison de la Petite Enfance.



L'annuaire des associations

LOISIRS

ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Président : Sébastien Bourdelaud

☎ 06 81 98 17 57

sebastien.bourdelaud@orange.fr

AÉRO CLUB MONTENDRE ET NORD BLAYAIS

Vols d'initiation, Brevet d'Initiation Aéronautique, école de pilotage, promenades aériennes.

Président : Christian PERRET

☎ 05 57 32 40 50 - Fax : 05 57 32 47 21.

Mail : avionmarcillac@wanadoo.fr

GAULE DES JOYEUX MONTENDRAIS

Activité pêche au lac Baron-Desqueyroux : pour y pêcher, vous devez vous procurer la carte du site (la carte fédérale ne suffit pas) auprès du président ou des gardes-pêche.

Président : Michel VANDER MEIREN,

☎ 05 46 49 09 18 ;

Mail : aufildeleau17@gmail.com

LE CIRQUE HORS LIMITE

Promotion des arts du cirque, ateliers, stages

Président Frédéric LETA

☎ 06 14 92 65 84

Mail : lecirquehorslimite@gmail.com

MAMIE PAPI CLUB

Club du 3e âge, rue de la Motte à Vaillant

Président : André POIRIER

☎ 06 68 34 68 67

Mail : rolande17130gmail.com

MONTENDRE ECHECS

Club d'échecs

Samedi 9h30 - 12h00

1 rue de la Motte Vaillant à MONTENDRE

Président : Jonathan VOOGT

Mail : johnvoo@live.fr ; ☎ 06 46 10 50 55

TEAM SENSAS

Pêche sportive au coup.

Président : Michel VANDER MEIREN

☎ 05 46 49 09 18 ; aufildeleau17@gmail.com

DIVERS

PROTECTION CIVILE DE LA CHARENTE-MARITIME (ADPC 17)

3, rue Jean-Baptiste Charcot

17000 LA ROCHELLE

mail : charente-maritime@protection-civile.org

☎ 05 79 97 98 27

<https://protection-civile-17.org>

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Président : Brice CHERY

☎ 06 71 47 20 34

Mail : amicale-montendre@sdis17.fr

SOUVENIR

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET FNACA

Président : Jean-Claude CHÂTEAU,

☎ 05 46 49 36 55

MÉDAILLÉS MILITAIRES

Président : Pierre MICHIELS

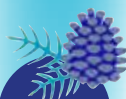
☎ 05 46 49 31 40 ; pierre.michiels@sfr.fr

SOUVENIR FRANÇAIS

Président : Francis MENRATH

☎ 06 81 59 98 54

Mail : f.menrath.wanadoo.fr



L'annuaire des associations

SOLIDARITÉ

ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE

Aide et soutien du malade alcoolique et des familles en détresse mais aussi autres addictions.

Réfèrent local : Dominique LUCAT

☎ 06 81 19 76 07

Mail : domylyucat@hotmail.fr

Groupe femmes Montendre :

Joëlle FRANCESCHI ☎ 06 72 42 90 72 ;

Mail : franceschijoelle@hotmail.fr

Permanences : les lundis (sauf fériés), de 18h30 à 20h, centre culturel F. Mitterrand

Actions : visites à domicile, réunions d'équipe de base, contacts téléphoniques, en toute discrétion.

A.D.M.R.

(AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)

Services à la personne

22, rue des Genêts ☎ 05 46 70 33 25

Mail : montendre@fedel7.admr.org

Présidente : Liliane FEUTREL

AIDE ET PARTAGE

Président : Didier RICHARD

Distribution alimentaire un mercredi sur deux, base alimentaire 4, rue du Stade

☎ 06 89 99 05 37

Mail : aideetpartage17@gmail.com

ASSOCIATION VIE

Association Intermédiaire, mise à disposition de demandeurs d'emploi (auprès des particuliers et des entreprises, des collectivités et des associations).

5 rue de Tivoli 17130 Montendre ;

☎ 05 46 49 29 66 ; Fax : 09 72 46 46 54 ;

mail : nelly.asso@wanadoo.fr

Président : Michel LALANDE ;

Directrice : Nelly FRESSE

RESTOS DU CŒUR

Responsable : Yannick DUCOS

Distribution alimentaire le lundi de 13h30 à 17h, Maison de la solidarité

AD17.MONTENDRE@RESTOS-DUCOEUR.ORG

☎ 05 86 30 20 11

SECOURS CATHOLIQUE

Aide aux personnes en difficulté

Permanences **Maison de la solidarité** le mardi et le vendredi de 14h à 17h.

Contact : Émilie Toumelin

☎ 06 81 50 65 12

ANIMATIONS

AMICALE CHARDAISE

Comité des fêtes de Chardes

Président : Jean-Pierre BOURDELAUD

☎ 06 07 42 64 46.

Mail : jp.bourdelaud@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES DE VALLET

Présidente : Glawdys PECHAUBES

☎ 06 30 45 38 06

gwladys.pcb@hotmail.com

TALENTS D'ARTISANS

Métiers d'art, créateurs et artisans,

Exposition permanente sous les Halles

Président : Karine GRÉGOIRE

☎ 06 17 39 34 12

Mail : karinegregoire72@gmail.com

Chardes



Vallet



-
- 1 - Collège Samuel Duméniou
2 - Gymnase Georges Martinaud et dojo
3 - Stade Lucien Rolland
4 - Lac Baron-Desqueyroux (base nautique, bassin ludique)
5 - Tennis Club
6 - Stade de la Taulette
7 - Maison de la Faune et de la Chasse
8 - Golf - Maison des Bateleurs
9 - Ecole maternelle
10 - Médiathèque municipale
11 - Maison de la Petite Enfance
12 - Ecole élémentaire - Accueil de Loisirs
13 - Salle d'expression corporelle
14 - A'Donf (bureaux)
15 - Maison du canton
16 - Halles (Talents d'Artisans)
17 - Marché Couvert
18 - Mamie-papi Club, cercle de généalogie
19 - Château - Maison de l'Europe
20 - Salle municipale
21 - Maison de la Solidarité
22 - Moto-cross Terrier Rouge
23 - Salle municipale Paul Lalande Vallet
24 - Salle Olympe de Gouges Chardes
25 - Aire de jeux pour enfants
26 - Skate-Park
27 - Plateau multisports
28 - Salle répétition Adonf & Rock-School
29 - Place des Chaumes (aire de jeux pour enfants)
30 - Cinéma Andronis
31 - Parc des Labyrinthes, MYSTERRA®
32 - LA Maison Pop' - France services